



Jeudi 23
OCTOBRE
de 14h à 16h

Terrain de RENNES
Gros-Malhon

GRATUIT

FORMATION GQS*

« GESTES QUI SAUVENT »

par les Sapeurs Pompiers de Rennes



GESTES
QUI
SAUVENT



⇒ **INSCRIPTION** auprès de l'Accueil/ Isabelle Morin

avant le **JEUDI 25 SEPTEMBRE**

(*BULLETIN D'INSCRIPTION au dos à compléter*)

 **Contacts pour tout renseignement / inscription**

AGV 35 : 06.84.66.87.90 OU 06.02.02.52.30



BULLETIN D'INSCRIPTION

Formation GQS

Le Jeudi 23 octobre 2025

Terrain de Rennes Gros Malhon (grande salle polyvalente)

> Bulletin n°.....

> Déposé le



INFORMATIONS PRATIQUES :

⇒ Accueil Café : entre 13h30 et 14h

⇒ Horaires de la formation : **14h-16h**

• NOM-prénom :.....

• Date et lieu de naissance :.....

• Nationalité :.....

• Profession :

• Téléphone :

• Mail :

• Vos motivations : pourquoi souhaitez-vous participer à cette formation diplômante ?

.....
.....

Je soussigné.e (nom-prénom).....confirme ma participation à la formation GQS* (GesteS qui sauvent) organisée par AGV35 le **Jeudi 23 octobre 2025 de 14h à 16h à Rennes** (terrain des gens du voyage de Gros Malhon). **En cas d'annulation, je m'engage également à prévenir les organisateurs 3 jours avant la formation soit avant le lundi 20 octobre.**

Date et signature :

Autorisation parentale (pour les mineurs)

Je soussigné.e (nom- prénom)autorise ma fille/ mon fils (nom-prénom) à participer à la formation GQS **Jeudi 23 octobre 2025 de 14h à 16h à Rennes** (terrain des gens du voyage de Rennes-Gros Malhon). Je déclare m'être assuré.e que le.la mineur.e

participant.e est apte physiquement, psychologiquement et médicalement à prendre part de cette formation. Je déclare être le.la seul.e responsable de tout fait dommageable causé par le.la mineur.e participant.e et atteste que mon assurance de responsabilité civile couvre bien ce genre d'activité. J'autorise les organisateurs à prendre toutes les mesures qu'ils jugeraient utiles pour, en cas de besoin, préserver la santé du mineur participant et notamment pour procéder à tout diagnostic, intervention et traitement et médicaux et chirurgicaux afin de faire cesser la douleur et soigner les traumatismes ou blessures éventuelles, et plus largement, à prendre toute mesure jugée nécessaire pour le corps médical.

En cas d'annulation, je m'engage également à prévenir les organisateurs 3 jours avant la formation soit avant le lundi 20 octobre.

Date et signature :